

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES
SÉANCE DU 23 MAI 2023
DCM 2023 / 018**

Nombre de membres

- En exercice : 10
- Présents : 7
- Excusés représentés : 0
- Absents : 3
- Votants : 7 Pour : 7
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 19 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois du mois de mai à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire.

<u>Présents :</u>	CELLE Éric	CHANAL Fabrice	DESCAMPS Véronique
	GENTES Laurent	GIROUD Florence	GRAIL Jérôme
	PERBET Yoann		

Absent(s) excusé(s):

Absents : DALENS Gérard, ROUSSET Cédric, ROUX Élodie

Secrétaire de séance : PERBET Yoann

RETROCESSION DE LA CONCESSION FUNERAIRE EYNARD-BROSSE

Considérant la demande de rétrocession présentée par Mme Eynard, habitant Rue de l'église - 43150 Moudeyres et concernant la concession funéraire perpétuelle n° 32, acquise le 09 mars 2022, sise dans le cimetière communal pour un montant de 305 €

Le Maire expose au conseil municipal que Mme Eynard, acquéreuse d'une concession funéraire perpétuelle dans le cimetière communal le 09 mars 2022, se propose aujourd'hui de la rétrocéder à la commune.

Celle-ci n'ayant pas été utilisée jusqu'à ce jour et se trouvant vide de toute sépulture, Madame Eynard déclare vouloir rétrocéder ladite concession, à partir de ce jour, à la commune afin qu'elle en dispose selon sa volonté, contre le remboursement de 305€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à établir l'acte de rétrocession au conditions suivantes :

- La concession funéraire n°32 dans le cimetière communal est rétrocédée à la commune au prix de 305 € ;
- Cette dépense est imputée sur les crédits inscrits au chapitre 65 du budget communal.

AR Prefecture

043-214301442-20230523-2023__018-DE
Reçu le 31/05/2023

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

Le Maire,
Laurent GENTES



AR Prefecture

043-214301442-20230523-2023_018-DE
Reçu le 31/05/2023